26349

coll
MM

BK Lou

Acc LAN 4926 - DIFF ISSUE

LA REDVCTION DE LA VILLE DE IVLLIERS, PAR L'ARmee Catholicque.

Enſemble les Articles de la Capitulation, & autres particularitez.

A PARIS.
Pour ABRAHAM SAVGRAIN.

M. DC. XXII.
AVEC PERMISSION.

LA REDVCTION DE LA VILLE DE Iulliers, par l'Armee Catholique.

Enſemble les Articles de la Capitulation, & autres particularitez.

IL y a quelque temps que l'on mandoit de Bruxelles le vingt-neufieſme Ianuier 1622. ce qui s'eſuyt levingtieſme du preſét, ſont ſortis de la ville de Iulliers deux Capitaines pour

propoſer quelque accord auec le Comte Henry Vandemberghe, & ont promis de ſe rendre s'ils ne ſont ſecourus dans le troiſieſme du mois enſuyuant, en ſuitte de ce ils ont laiſſé des oſtages, & ont enuoyé vers le Prince d'Orange, les articles de l'accord: Car le iour de la Conuerſion Sainct Paul ſur les quatre heures du ſoir le fils du Comte Henry apporta ces nouuelles à l'Archiducheſſe.

Le Prince d'Orange auec le Conſeil de guerre ont demandé aux Eſtats Generaux d'Hollande pour fournir aux frais de la guerre, ceſte armee contre le Roy d'Eſpagne qua-

tre millions d'Or & demy, que nous croyons qu'ils auront de la peine à trouuer, pource que le trafic a eſté quelque temps & ceſſe encore d'auantage, & ceſte leuee les oblige de leuer le centieſme denier de leurs biens comme ils font, & ceux de Hærlem & de Dolfe, ont fermé leurs portes, & ont refuſé d'y contribuer.

L'on a eſté en termes d'accord auec le Come de Manſfed, qui ſe remettoiét entierement à la diſcretion de la Sereniſſime Infante.

Monſieur de Rauille qui autresfois a eſté ſon Curateur, eſt party d'icy il y a quelques

iours, auec resolution de l'Infante.

Lesdits Electeurs de Mayence, Treues & Colloigne, leuent chacun trois mil hommes de pied, & quinze cens Cheuaux.

En mesme temps on mandoit de Vienne que l'accord est faict tres-asseuré en Hongrie, auec Bethleem Gabor, l'Empereur n'y a pas voulu comprendre le Marquis de Iagerendorff, de la maison de Brandembourg, ny les Comtes d'Anhalt & de la Tour.

De sorte qu'ils ont demandé pour le moins, que sa Maiesté Imperiale leur vouluſt donner sauf conduit iusques

à Berlin, qui eſt la ville où le Marquis de Brandemdourg tient ſa Cour.

De plus que les trouppes qui ſont en Hongrie deſcendent pour ſe rendre au Palatinat inferieur.

Et encores de plus que le Compte d'Argel Anglois, leue au nom du ROY d'Eſpagne trois REGIMENS, vn Anglois, les autres d'eux, Eſcoſſois & Irlandois.

Or ce traicté a eſté communiqué comme il eſt aiſé à veoir auſdits ſieurs des Eſtats de Hollande, que voyant qu'il leur eſtoit impoſſible de ſecourir ladite ville de Iulliers, n'y d'empeſcher la reduction

de la place forcee, à cauſe de la neceſſité des viures qui auoyent manqué, veu le nombre grand des habitans & de la garniſon qui y eſtoit, & que de ietrer des trouppes y conduirent des viures, il eſtoit hors d'apparence, à cauſe que le Marquis d'Eſpinola auec ſa puiſſante armee s'eſtoit misentre d'eux, & auoit ia empeſché celuy qui ſi conduiſoit, pour ces cauſes ils ont eſté contrains de laiſſer & abandonner ladite place à la diſcretion de la garniſon qui eſtoit dedans, qui ont touſtenu tant qu'il leur a eſté poſſible de tenir, & tant qu'ils ont eu des viures pour ce faire.

Du depuis

Du depuis la nouuelle eſt arriuee le 8. du preſent mois de Feurier, que ladite ville de Iulliers auec ſa Citadelle s'eſt rendue à la Sereniſſime Infante, entre les mains dudit ſieur Comte Henry de Bergh, ſuiuant les conditions cy deſſous declarees.

SCAVOIR.

I.

PREMIEREMENT, que les Garniſons que les Eſtats de Hollande tenoient là dedans, vuideroient & ſortiroient de la place, comme auſſi de la Citadelle où ils commandoient.

II.

Que ſelon la Capitulation qui

a eſté accordee de part & d'autre, & communiquee meſme au Prince d'Orange, leſdites garniſons par eux tenues dans leſdits lieux, ſortiroient armes & bagages ſauues, la meſche allumee, balle en bouche, & tambour battant.

III.

Que pour monſtrer qu'ils ne ſortoient en vaincus, mais comme perſonnes abandonnez de ſecours, & de viures: ils ſortiroient auec vn canon pour la conſeruation de leur honneur, car ils en laiſſent encore plus de trente ſix dans la place & dans la Citadelle, tous de fonte.

Ce qui a eſté executé le 3. iour de Feurier dernier ſur l'heure de midy & ſont ſortis enuiron quin-

ze cens hommes d'Infanterie, & quatre à cinq cens cheuaux ſelon les articles propoſez en la Capitulation que deſſus & y eſt entré ledit ſieur Comte Henry de Bergh en perſõne, auec quatre mille ſoldats de Garniſon & force munitions de viures & de guerre.

Du depuis le Marquis de Spinola y eſt arriué en perſonne qui a ordonné de l'aſſeurance de la place & de la garniſon nouuelle qui y a eſté eſtablie.

Les nouuelles arriuees à l'inſtant à Bruxelles à la Sereniſſime Infante, elle l'a auſſi toſt mandé en Eſpagne par vn Courrier à propos nouuellemẽt arriué d'Allemagne, qui apportoit la Confirmation de la paix accordee entre

l'Empereur & Bethleem Gabor, qui alloit porter meſme Confirmation à ladite Dame Infante & à ſa Maieſté Catholique, & par le meſme elle voulut donner aduis à ſon nepueu le Roy d'Eſpagne de la reduction de ladite ville de Iuliers, & eſt le meſme courrier extraordinaire qui partit Dimanche dernier ſixieſme Feurier de Bruxelles, & paſſa à Paris le iour du Carnaual huictieſme dudit mois.

Cette priſe & reduction de Iulliers affoiblit grandement les affaires deſdits ſieurs des Eſtats, aduancent celles des Catholiques, & ouurent le paſſage des pays bas en Allemagne & croit-on qu'a ce Printemps le Marquis de Spinola ira aſſieger le Paſſeumitz de Bāg,

qui eſt vn fort que les Hollandois ont fait conſtruire en vne iſle ſur le Rhin, au deſſous de Cologne.

FIN.